

PROCES-VERBAL D'ETABLISSEMENT DE SERVITUDE

L'an deux mille treize, le dix sept mai

Je soussigné, Luc CORDIER, géomètre-expert immobilier, légalement admis et assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première instance siéant à Charleroi, inscrit au conseil fédéral des géomètres sous le n°geob40068, domicilié rue Jean Govaerts, 18 à 6230 PONT-A-CELLES

Déclare avoir procédé au mesurage en vue de l'établissement d'une servitude établie sur les parcelles cadastrées à Courcelles section de Gouy-Lez-Pléton sous la 5^e division, section B parcelles 952B, 953/02, 953A sises rue Roulez 37

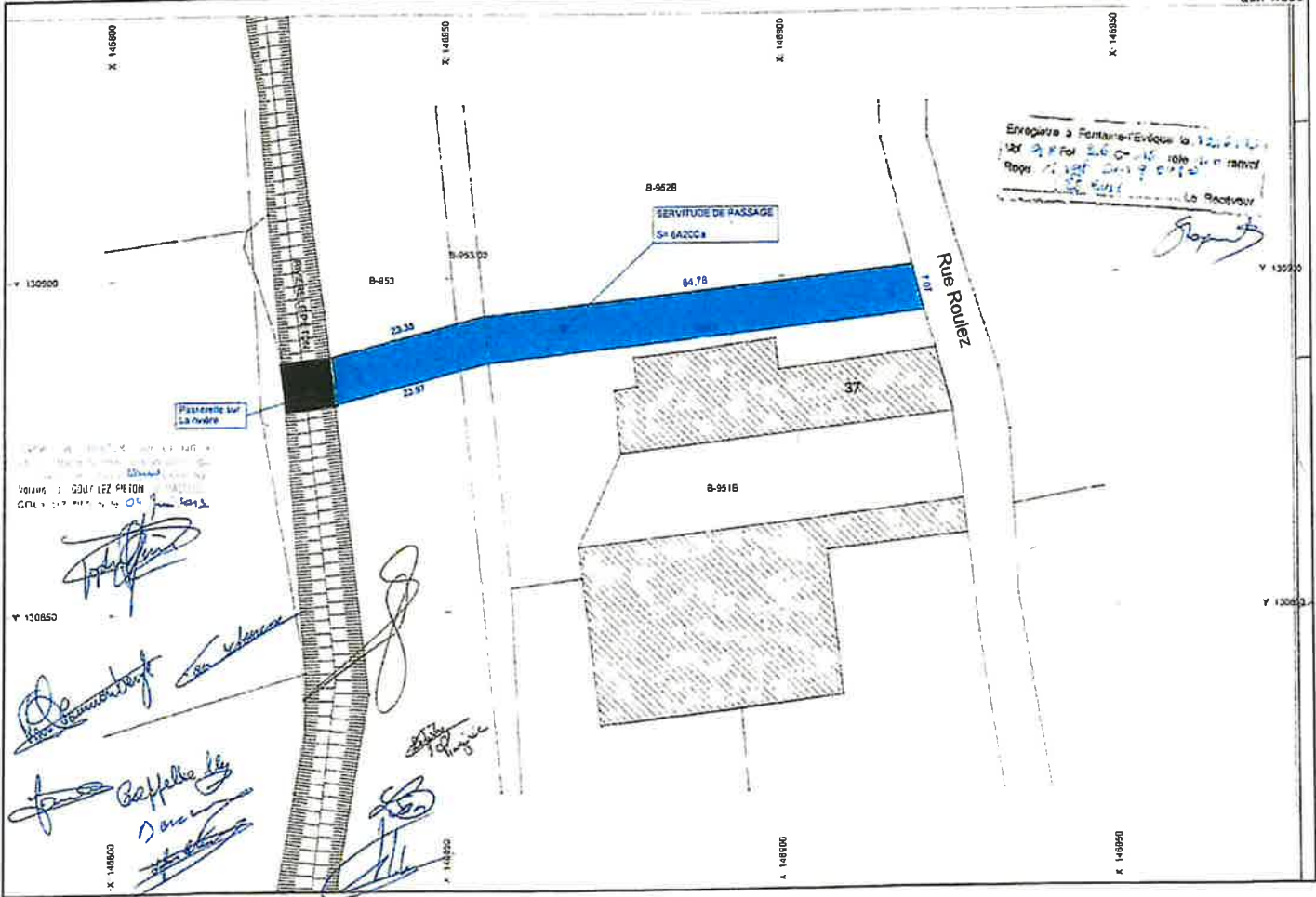
Propriété de

Description

La servitude est reprise du plan ci-contre en bleu.
Elle a une largeur constante de 7,00 m pour une superficie de 6A20
Elle part de la rue Roulez jusqu'à la passerelle existante sur la rivière « Le Pignon »
Elle peut être utilisée en tout temps par le charroi agricole nécessaire à l'exploitation des terres situées de l'autre côté de la rivière.
Cette servitude est donnée au propriétaire et à l'exploitant des terres

Ma mission terminée, j'ai dressé le présent procès-verbal de mesurage à la date que dessus pour valoir et servir ce que de droit

Luc CORDIER
Géomètre



Enregistré à Fontaine-l'Évêque le 12/01/2010
 12/01/2010 For 2000-10 role de rattach
 Regis 1/12/2010 9 01/10
 St. Evêque La Posteur
[Signature]

Voies : 0307 LEZ PRION
 GRLS : 0307 LEZ PRION
[Signature]

[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]

[Signature]
[Signature]